

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1256

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE PARIS

Ventes et cessions

834 312 548 RCS Paris.

LSDLP.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 10000.00 EUR.

Adresse : 149, avenue du Maine, 75014 Paris.

Précédent propriétaire : 834 312 548 RCS Paris. **LSDLP.**

Oppositions : Article L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : SOS ACCESSOIRE

Forme : Société par actions simplifiée *Adresse du siège* : 1 cours Aristide Briand 33000 Bordeaux *Capital* : 416215.00 EUR

Numéro unique d'identification : 499637403 *Lieu d'immatriculation* : Bordeaux. Société absorbée : LSDLP *Forme* : Société

par actions simplifiée *Adresse du siège* : 149 avenue du Maine 75014 Paris *Capital* : 10000.00 EUR *Numéro unique*

d'identification : 834312548 *Lieu d'immatriculation* : Paris. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société

absorbante est prévue : actif de 273989.27 EUR - passif de 2533430.53 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux :

Conformément aux dispositions du II de l'article L. 236-3 du Code de commerce et dès lors que la Société Absorbante détient

et détiendra, au jour du dépôt au greffe du tribunal de commerce du présent traité de fusion, la totalité des actions représentant

la totalité du capital de la Société Absorbée, il ne sera pas procédé à l'échange des actions de la Société Absorbée contre des

actions de la Société Absorbante. Il n'y aura donc pas lieu à émission d'actions de la Société Absorbante contre les actions de

la Société Absorbée, ni à augmentation du capital de la Société Absorbante. En conséquence, il n'y a pas lieu à déterminer un

rapport d'échange. Montant prévu de la prime de fusion : NEANT. Date du projet commun de fusion : 24.09.2025. Date et

lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société SOS ACCESSOIRE : 25.09.2025 (au

greffe du tribunal de commerce de Bordeaux). Pour la société LSDLP : 25.09.2025 (au greffe du tribunal de commerce de

Paris)..